

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

I Dossiers :

Dossier RIS n°29 : JEANNE D'ARC DE ROSNY 0937176

- Lors de la rencontre 3FC068 du 04/03/2018, le club de JEANNE D'ARC DE ROSNY a inscrit sur la feuille de match un entraîneur adjoint non licencié.

II Feuille de match non parvenue dans les délais ou non parvenue :

II. I Feuille de Match non parvenue dans les délais :

N°	Match	Club	N° club
R150	3FA068	STADE MARSEILLAIS U.C	138932
R151	3FD068	ACBB	922431
R152	3MG096	RUEIL ATHLETIC CLUB	924130
R153	2FA097	FIRMINY VOLLEY-BALL	424347
R154	2MA099	AS CANNES VOLLEY-BALL	60007
R155	3FB070	UNION SPORTIVE ISSOIRIENNE	637595
R156	3FC066	BESANCON VOLLEY-BALL	255795
R157	3FH068	MURET VOLLEY-BALL	315117
R158	3MC094	STRASBOURG VOLLEY-BALL 2	675406

II. II Feuille de match non parvenue :

N°	Match	Club	N° club
A44	EFD008	NIMES VOLLEY-BALL	307732
A45	3FF069	REVEIL SPORTIF DE ST-CYR	377979
A46	3MB094	AS SP MOULINOISE	35229
A47	3MD096	VINCENNES VOLLEY CLUB	946784

III Résultat non communiqué sur internet dans les délais impartis :

N°	Match	Date	Club Recevant	Club Visiteur	Saisie Résultat	N° Club
S81	2FD101	03/03/2018	QUIMPER VOLLEY 29	RENNES ETUDIANTS CLUB	04/03/2018 00:21	299370
S82	3MD095	03/03/2018	VB TORCY MARNE LA VALLEE	ASS SPORTIVE FONTENAYSIENNE	04/03/2018 13:29	776894

IV Absence de JIFF lors de la rencontre : RAS